Le Maroc plaide, au nom du MNA, pour une action concertée face à l'expansion et la complexité du maintien de la paix

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 24-02-2009 19:22:11

L'expansion et la complexité des opérations de maintien de la paix aujourd'hui exigent une réponse concertée des Etats membres des Nations Unies, a indiqué une diplomate marocaine au nom du Mouvement des pays non alignés (NMA), tout en soulignant le rô le central de l'ONU dans le maintien de la paix internationale.

S'exprimant lundi devant le Comité des opérations de maintien de la paix de l'ONU, Mme Souad El Alaoui de la mission marocaine auprès des Nations Unies, a estimé que les missions de paix doivent respecter strictement les buts et principes consacrés par la Charte onusienne, notamment les principes fondamentaux régissant le maintien de la paix, à savoir l'accord des parties, le non recours à la force, sauf en cas de légitime défense et l'impartialité.

Pour le Mouvement des pays non alignés, dont le Maroc assure le rô le de coordinateur au sein du Comité chargé des opérations de maintien de la paix, il est important également, a-t-elle dit, de veiller au respect des principes de souveraineté, d'indépendance politique, d'intégrité territoriale des Etats.

La responsabilité première du maintien de la paix et de la sécurité internationales incombe à l'Organisation des Nations Unies, a en outre affirmé la diplomate, indiquant que les instances régionales ne doivent pas conduire à la fragmentation des opérations onusiennes et encore moins se substituer au rô le de l'ONU ou contourner l'application intégrale de ses principes directeurs en la matière.

Après avoir rappelé que les pays du Mouvement des non Alignés fournissent plus de 80 pc du personnel de maintien de la paix et accueillent la plupart de ces missions, Mme El Alaoui a indiqué que ces Etats sont en droit de demander à être considérés comme partenaire majeur dans la formulation des politiques et la définition des mandats avant le déploiement.

Elle a insisté, à cet égard, sur l'importance du mécanisme de coopération triangulaire regroupant les pays contributeurs de troupes, le Conseil de sécurité et le Secrétariat de l'ONU pour assurer une cohérence de vision et des objectifs clairs pour chaque mission.

La diplomate a cependant souligné que les opérations de maintien de la paix des Nations Unies ne peuvent plus être soutenues par une partie seulement des membres de l'ONU.

"Tous les pays développés, en particulier les membres permanents du Conseil de sécurité doivent partager le fardeau du maintien de la paix et engager leurs troupes sur le terrain sous le commandement et le contrô le de l'ONU", a-t-elle dit.

L'intervenante a, par ailleurs, souligné l'importance attachée par le MNA à la sûreté et la sécurité des

Casques bleus, ainsi qu'à la pleine application des normes des Nations Unies en termes de conduite et de discipline.

L'ONU gère actuellement une vingtaine d'opérations de maintien de la paix comprenant au total un personnel estimé à environ 130.000 militaires, policiers et civils.

MAPF